

REVENDECATIONS

1. Procédé de fabrication d'un module (1) standard de carte à puce présentant des contacts métallisés (P1-P6) définissant un modèle graphique comprenant des portions visibles formées de lignes, segments ou points, dont une première partie (2A, 12A) franchit complètement les contacts métallisés (P1-P6) sur leur épaisseur et dont une seconde partie (2B, 12B) est formée que superficiellement sur la surface externe supérieure des contacts métallisés (P1-P6),
5 caractérisé en ce que ladite seconde partie (2A, 12A) est réalisée dans la continuité de la première partie, pour former ledit modèle graphique.
2. Procédé selon la revendication précédente, caractérisé en ce que ladite première partie de portions visibles (2A, 12A) coïncide avec des lignes de séparation des plages de contact et ladite seconde partie (2B, 12B) s'étend à travers lesdites plages de contacts (P1-P6) ou des zones normalisées (C1-C7).
15
3. Procédé selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite première partie (2A, 12A) est obtenue à l'aide d'un procédé de formation de plages de contacts parmi une technique de gravure électrochimique, de découpe mécanique, de dépôt de métal (LIFI) par plasma, de pulvérisation, de jet de matière conductrice.
20
4. Procédé selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite seconde partie superficielle (2B, 12B) est obtenue à l'aide d'un procédé de marquage superficiel de surface sur la surface supérieure des métallisations choisi parmi un procédé de gravure au laser, de gravure électrochimique, de jet de particules abrasives, d'impression jet d'encre, de sérigraphique, de marquage additif ou soustractif.
25
5. Procédé selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdites portions visibles du modèle graphique sont formées de formes géométriques comprenant des lignes, segments, lignes droites ou lignes courbes, cercles, points, pointillés, traits interrompus, surfaces ou zones contrastées dont l'état de surface est distinct de zones adjacentes.
30
6. Module (1) standard de carte à puce présentant des contacts métallisés (P1-P6) définissant un modèle graphique comprenant des portions visibles

formées de lignes, segments ou points, dont une première partie (2A, 12A) franchit complètement les contacts métallisés (P1-P6) sur leur épaisseur et dont une seconde partie (2B, 12B) est formée que superficiellement sur la surface externe supérieure des contacts métallisés (P1-P6),

- 5 caractérisé en ce que ladite seconde partie (2A, 12A) se trouve disposée dans la continuité de la première partie, pour former ledit modèle graphique.

7. Carte à puce comprenant le module selon la revendication précédente.